



# Le travail d'équipe

## Le travail d'équipe

**Le travail d'équipe** permet aux membres d'une équipe de combiner leurs compétences pour une performance collective supérieure. En encourageant le partage des connaissances, la créativité, et une communication ouverte, le travail d'équipe contribue à l'innovation, à la résolution de problèmes complexes, et renforce la motivation individuelle tout en créant des relations interpersonnelles positives.

Cette formation vise à renforcer les compétences et les dynamiques nécessaires pour favoriser un travail d'équipe efficace au sein de la structure.

### ► Objectifs de la formation

Cette formation permettra aux participants de :

- Définir, illustrer et comprendre la notion de travail d'équipe ;
- Comprendre les rôles et les responsabilités au sein de l'équipe ;
- Favoriser la collaboration au travail afin de garantir une cohésion d'équipe et gagner en efficacité ;
- Renforcer les compétences de communication ;

### ► Durée de la formation

La durée de la formation est de 2 jours en présentiel, soit 14 heures.

### ► Public concerné

Tous les professionnels du secteur social et médico-social.

Pour les personnes en situation de handicap, le référent handicap de l'ERTS étudie, à la demande du candidat, les adaptations nécessaires pour le bon déroulement de la formation.

### ► Contenu de la formation

- Introduction au travail d'équipe ;
- Les fondements de la collaboration ;
- La dynamique de groupe ;
- L'amélioration de la communication au sein de l'équipe ;
- La répartition des charges de travail en fonction des compétences de chaque membre de l'équipe ;
- Les zones de risques par rapport aux conflits.

### ► Modalités pédagogiques

Durant cette formation, les stagiaires travailleront sur :

- Des apports théoriques ;
- Des jeux collaboratifs ;
- Des réflexions et analyses de situations concrètes ;
- Des échanges pratiques favorisant les discussions et la collaboration.



# Le travail d'équipe

## ► Validation de la formation

A l'issue de la formation, une attestation de formation sera délivrée aux participants.

## ► Type d'intervenants

Formateur expérimenté sur le travail d'équipe et la collaboration.

## ► Conditions d'accès

Tout professionnel adressant sa fiche d'inscription.

## ► Frais de formation

360 € / personne les 2 jours de formation

## ► Financement de la formation

Le financement de la formation peut être pris en charge par :

- Plan de développement des compétences pour les salariés ;
- Financement individuel.

## ► INSCRIPTION

Prendre contact avec le Pôle  
Communication Développement et Territoires

Pour plus d'informations, l'ERTS-CFAS organise des réunions d'informations tous les mois (consulter les dates sur notre site internet)

## ► Dates et lieux

Session inter-établissements à l'ERTS d'Olivet  
Ou en intra-établissements sur demande

## ► CONTACTS

Secrétariat :

[contact.formations@erts-olivet.org](mailto:contact.formations@erts-olivet.org)

☎ : 02 38 69 17 45

ARDEQAF  
ERTS - CFAS  
2032 Rue du Général de Gaulle - CS 60002  
45166 OLIVET Cedex

☎ : 02 38 69 17 45  
[www.erts-olivet.org](http://www.erts-olivet.org)

SIRET 48927001700010  
L'ERTS-CFAS est gérée par l'association ARDEQAF, loi 1901